Projet de récupération des engins de pêche

Par Richard O'Leary - 10 juillet 202



Une baleine empêtrée dans un engin de pêche. Photo : baleineendirect.org

L'Association des capitaines propriétaires de la Gaspésie va participer à un programme fédéral de récupération d'engins de pêche qui ont été perdus ou abandonnés et qui sont au fond de l'eau.

Le ministère de Pêches et Océans investit 8,3M\$ à partir du Fonds pour les engins fantômes et financera au total 26 projets au cours des deux prochaines années.

Au Québec, l'ACPG reçoit plus de 400 000\$ pour un projet de recherche et de récupération pour retirer ces engins du milieu marin où ils sont un danger pour certains mammifères, comme les baleines.

Le directeur de l'association, Claudio Bernatchez, explique que l'argent va servir à noliser des navires et des équipages pour effectuer le travail. Dans un premier temps, il s'agira de cartographier les endroits où on retrouve les engins de pêche:

00:00

La seconde phase consistera à les récupérer grâce à un équipement qui sera conçu à Rivière-au-Renard. Claudio Bernatchez parle d'une technologie qui est déjà existante dans la baie de Fundy, mais qui sera adaptée pour les fonds marins dans notre secteur.

00:00 00:00

Le système de grappin disposera aussi des caméras conçues par l'entreprise Ocean-Cam de Rivière-au-Renard. L'ACPG prévoit aller récupérer au moins 60 tonnes de ces engins fantômes.